

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT DES TRAVAUX D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ /2025

Annaba le, 10/03/2025

**A Mme : ECTPH MERAH HADJER**  
**Cité 174 logements El Eulma centre N°17 - Annaba.**

**OBJET :** Mise en demeure N° 03 Pour Retard Exécution des Travaux.

**Projet :** Travaux câble FO pour Modernisation 23\_Rss\_Daraji\_Rjam\_01\_lot2

Bon de commande N° : 147 du 11/02/2025, ODS N° : 151/2025 du 11/02/2025

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 32/AT/DOT23/SDT/SDAL/SM/2024 du 11/03/24, il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la première fois afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré.

Un délai de 03 jours vous est accordé afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat et l'inscription sur la liste noire d'Algérie Télécom des entreprises défaillantes.

Directeur Opérationnel Annaba

Par Interim

Signé:

AMROUN Jied

